



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 JUIN 2025

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23 **présents ou représentés** : 18 **votants** : 18
Date de convocation : 5 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 juin à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Étaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme. LEE Isabelle ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre (Arrivée à 20h30) ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. LEBANSAIS Rémy (Arrivée à 20h35).

Absents : Mme OUTREVILLE Angélique ; Mme JARDIN Marie Christelle ; M. VEZIE François ;

Absents excusés : M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; M. MOLVAUX Gérard ; M. FADIER Thierry ; Mme AUSSANT Angélique (arrivée à 20h53) ;

Pouvoirs : M. GOUPIL Jean-Paul donne pouvoir à M. OGER Jean-Pierre ;

M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph ;

M. FADIER Thierry donne pouvoir à M. RAULT Pierre-Antoine ;

Secrétaire de séance : Mme GUILLOUX Christèle.

2025-05-048 - ÉTUDE DE FAISABILITE POUR LA RESTRUCTURATION DU POLE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Arrivée de M. LEBANSAIS Rémy à 20h35.

RAPPORTEUR : JP. OGER

EXPOSE

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », la commune de Louvigné-du-Désert souhaite lancer une étude de faisabilité pour la restructuration de son pôle scolaire et périscolaire public, et plus particulièrement de l'école maternelle, située rue Jules Ferry. Ce projet vise à répondre aux besoins d'optimisation énergétique, de confort d'usage et de cohérence avec les autres équipements du site (école élémentaire, restauration scolaire, centre de loisirs...).

L'étude portera notamment sur :

- la rénovation énergétique de l'école maternelle (décret tertiaire)
- l'amélioration des conditions d'accueil des élèves et des agents
- la requalification des abords (sécurité, flux)
- l'adaptation des services de restauration
- la projection d'un phasage cohérent des opérations futures

Le coût de cette étude est estimé à 36 950 € HT. La commune souhaite solliciter l'aide de l'État, via la Banque des Territoires, pour cofinancer cette étude, conformément aux dispositifs de soutien du programme Petites Villes de Demain.

PROPOSITION

Vu la nécessité de lancer une étude préalable à toute opération ;

Vu l'intérêt stratégique de cette opération dans le cadre de la redynamisation du centre-bourg,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider le principe de lancement de l'étude de faisabilité décrite ci-dessus ;
- de solliciter la participation financière de l'État via la Banque des Territoires ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 12 juin 2025

Pour extrait conforme

Le Maire

JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.